

# Tremplin pour la transition écologique des PME

## Liste des actions éligibles \*

Action	Type	Périmètre**	Aide max***	Unité
<b>Mes actions pour la lutte contre le changement climatique</b> (aide max totale dans cette catégorie = 30 000 €)				
Bilan d'émission de gaz à effet de serre (bilan GES scope 1, 2 et 3) et plan d'actions	Diagnostics et études	Aide transférée au "Diag Décarbon'Action" : <a href="https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr">https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr</a>		
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* pas à pas)	Diagnostics et études		25 000 €	
Évaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Évaluation ACT*)	Diagnostics et études		4 000 €	
<b>Mes actions liées à la production de chaleur et de froid pour mon bâtiment existant</b>				
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques	Investissement	Uniquement hors Grand Est, Centre Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire	1 000	€/MWh
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques)	Investissement		880	€/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées	Investissement		500	€/MWh
Géocooling	Investissement		260	€/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solaire	Investissement		760	€/MWh
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid	Investissement		390	€/mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement		420	€/MWh
Solaire thermique	Investissement	Uniquement hors Grand Est, Centre Val de Loire, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie et Bourgogne-FC	1000 - 1260	€/MWh solaire utile suivant zone géographique
<b>Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets</b> (aide max totale dans cette catégorie = 30 000 €)				
État des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 t/semaine	3 000 €	
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	Diagnostics et études		5 000 €	
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostics et études		5 000 €	
Bilan des matières entrantes dans et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostics et études		7 000 €	
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500	€/cuve de 10m <sup>3</sup>
Compacteurs mécanique (cartons, plastiques, textiles et toutes autres matières valorisables...) et/ou broyeurs de végétaux	Investissement		4 000 €	
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	6 000 €	
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	100 ou 2 000	€/bac ou €/pavillon
Soutien aux réparateurs : logiciels, progiciels et outils de réparation	Investissement	Uniquement pour les entreprises de réparation (hors auto et vélo)	2 500 €	
Acquisition d'emballage ou de contenants réemployables en substitution du plastique à usage unique	Investissement	Uniquement pour la restauration, le commerce et la fabrication de boissons	5 000 €	
Broyeurs de déchets plastiques pour réutilisation dans le process	Investissement	Uniquement pour les plasturgistes	20 000 €	
<b>Mes actions liées à l'écoconception et aux labélisations</b> (aide max totale dans cette catégorie = 30 000 €)				
Premiers pas éco-conception	Diagnostics et études		5 000 €	
Mise en œuvre d'un affichage environnemental pour les produits et services de l'entreprise	Diagnostics et études		8 000 €	
Dispositif de vérification externe de l'affichage environnemental	Investissement		3 000	€/référence
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les produits ou les services de l'entreprise	Diagnostics et études		12 000 €	
Certification ecolabel européen de produits ou service	Investissement		2 000	€/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostics et études		3 000 €	
<b>Mes actions liées à la mobilité durable</b> Des actions liées à la mobilité peuvent être financées, exclusivement sur le périmètre de Plans de Protection de l'Atmosphère en particulier dans l'agglomération montpellieraine				

Version du 08/07/2022

\* Attention, à partir du 1er janvier 2022, les actions suivantes ne seront plus éligibles : Bilan GES (du fait de la mise en place du « Diag décarbon'action » de Bpifrance, co-financé par l'ADEME), investissements spécifiques aux déchets du BTP (du fait de la mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs dans ce secteur). Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour calculer l'aide à laquelle vous avez effectivement besoin, connectez vous à :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

\*\* si pas de commentaire : toutes les PME sont éligibles

\*\*\* l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements